

Domaine de Lascroux  
81140 PUYCELSI  
lascroux@fol81.org  
Tel : 05.63.33.11.30

AGREMENTS JEUNESSE ET SPORT  
812171003 du 20/04/07



## RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1er jour à partir de 10h et seront repris le dernier jour à partir de 10h00.

## TRANSPORT

**Pour le « départ Paris » :** A l'aller : voyage en train couchettes jusqu'à Toulouse puis Gaillac et transfert de la gare de Gaillac jusqu'au centre en car (30mn 25km). Train de jour au retour.

**Pour le « départ Montpellier » :** Train jusqu'à Toulouse puis Gaillac. Transfert de la gare de Gaillac jusqu'au centre en car (30mn 25km).

**Pour le « départ Toulouse » :** Train jusqu'à Gaillac. Transfert de la gare de Gaillac jusqu'au centre en car (30mn 25km).

## 1<sup>er</sup> et dernier repas servis

**Premier repas inclus:** déjeuner.

**Dernier repas :** Pour rendez-vous sur place et départ Toulouse : Petit-déjeuner.

**Pour départ en train pour Montpellier et Paris :** Pique-nique + goûter.

## SITE

► **Situation géographique :** Le domaine de Lascroux est situé en bordure immédiate de la Grésigne, la plus grande forêt de chêne du sud de la France, à 3 kilomètres du village fortifié de Puycelsi. 28 hectares de forêt et de prairies s'offrent aux jeux et activités de pleine nature. Un espace de liberté de calme et de sécurité pour les enfants.

► **Cadre de vie :** Le groupe est hébergé dans le bâtiment principal en chambres de 4 à 6 lits OU en chalets de 5 à 7 places, avec sanitaires complets. 3 salles d'activités, 2 salles à manger et 1 terrasse extérieure.

► **Effectif du groupe :** 24 enfants répartis en 2 groupes de niveaux.

## ACTIVITES

L'apprentissage de la langue anglais se fera tout au long de la journée avec notre équipe 100% anglophone. Ainsi les jeunes communiqueront et s'amuseront avec la langue de Shakespeare. Ils découvriront les coutumes de nos amis anglais autant dans la vie quotidienne, que dans les activités et parfois même au moment des repas.

Ils feront une séance de tir à l'arc, de la randonnée, des activités de pleine nature, de la cuisine, des arts plastiques, du théâtre, du chant et feront des spectacles.

## ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement : 1 Directrice, 2 encadrants anglophones agréés Education nationale, 2 animateurs/trices BAFA bilingues.

### ► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

- 1- Après le voyage aller : Merci de vous connecter sur notre messagerie vocale (voir codes plus bas) ou sur notre blog : [www.ondonedesnouvelles.com](http://www.ondonedesnouvelles.com) (voir codes plus bas), pour avoir des nouvelles du voyage et de l'installation de vos enfants au Domaine de Lascroux.
- 2- **Merci d'appeler le centre uniquement en cas d'URGENCE** : en effet le premier jour est un moment très important qui demande l'attention de tout notre personnel. Afin d'accueillir vos enfants comme il se doit, le téléphone sera réservé uniquement pour les urgences et organisation technique.
- 3- Pendant le séjour : Téléphone : 05.63.33.11.30 entre 12h15 et 13h30 à partir du 2eme jour. Le dernier jour du séjour, le téléphone est réservé aux appels urgents !
- 4- Pour prendre des nouvelles de votre enfant il est conseillé de privilégier le courrier et les e-mails : **lascroux@fol81.org**.

Pour les e-mails et courrier : n'oubliez pas de mettre le nom, prénom de l'enfant et le nom de la thématique dans laquelle il est inscrit. N'oubliez pas de donner votre adresse, celle des grands-parents...etc

Nous veillerons à ce que vos enfants vous écrivent au minimum une fois par semaine. Il est grandement conseillé d'écrire à votre enfant, c'est très important pour lui.

**Messagerie vocale** : composez le 0 892 701 123, pour un séjour du 20 au 26 octobre 2019, faire le code : **81819001**. Pour un séjour du 05 au 11 avril 2020, faire le code : **81819002**.

**Le Blog** : [www.ondonedesnouvelles.com](http://www.ondonedesnouvelles.com). Pour un séjour du 20 au 26 octobre 2019, faire le code: **3g2fbp**. Pour un séjour du 05 au 11 avril 2020, faire le code : **5rcpun**.

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## PREPARER VOTRE SEJOUR

- ▶ **Trousseau** : la fiche du trousseau doit obligatoirement être remplie. Si ce n'est pas le cas, nous ne pourrions pas vérifier s'il manque des affaires dans la valise de votre enfant. Il est **OBLIGATOIRE** de marquer les affaires de votre enfant avec son nom et prénom au feutre indélébile.
- ▶ **Lavage du linge** : Pour le séjour d'une durée de 5 jours et de 7 jours, aucune lessive ne sera faite (sauf cas particulier).
- ▶ **Argent de poche** : nous vous conseillons de ne pas donner trop d'argent à l'enfant. L'argent est confié aux animateurs du centre qui en délègueront la gestion à l'enfant.
- ▶ **Santé** : n'oubliez pas de remplir et donner la fiche médicale.
- ▶ **Frais médicaux** : Tous les frais médicaux devront être réglés au centre lorsque vous récupérez l'enfant. Les feuilles de soins et tickets de caisse vous seront restitués.
- ▶ **Cigarette** : Les enfants ne sont pas autorisés à fumer au Domaine de Lascroux.
- ▶ **Le téléphone** : Les téléphones portables sont interdits au Domaine de Lascroux. Au début du séjour il sera demandé aux enfants qui ont un téléphone, de le donner aux animateurs. Il sera restitué le dernier jour du séjour. Les téléphones sont interdits car leur utilisation perturbe la cohésion de groupe entre les enfants, rend encore plus difficile l'éloignement entre l'enfant et les parents, complique l'animation des activités et accroît les risques de vols. Nous vous prions de bien prendre connaissance du chapitre : « Avoir des nouvelles de votre enfant ».
- ▶ **Objets de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée à la directrice dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

**Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.**

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

# AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e : .....

Représentant/e légal de l'enfant : .....

Demeurant : .....

.....

Inscrit/e sur le séjour : .....

Du ..... au .....

**> autorise**      **> n'autorise pas**      (*razer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à .....

Signature du représentant légal

Le .....